CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 1er avril 2022

Objet : Votre demande de pétition publique 2280 – Keng sektoriell Impfflicht / Pas de vaccination obligatoire sectorielle

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 24 mars 2022, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

La demande de pétition publique 2280 est irrecevable en raison d'affirmations erronées invoquées par le pétitionnaire pour étayer, d'un point de vue scientifique, ses conclusions et revendications.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés